

DOMMARTIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS MUNICIPALES

N°63-2025

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ

Le 23 SEPTEMBRE A VINGT HEURES TRENTE MINUTES

Le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de DOMMARTIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle du Conseil, sous la présidence d'Alain THIVILLIER, Maire

Date de la convocation du CONSEIL MUNICIPAL : mercredi 17 septembre 2025

Affichage Mairie mercredi 17 septembre 2025

Nombre de conseillers	En exercice	22
	Présents	19
	Votants	21

PRESENTS : M. THIVILLIER Alain, Mme LAVET Catherine, M. BERRAT Jean-Louis, Mme THOMAS Murielle, M. BERTHAULT Yves, M. PERRIER Guy, M. CHARVIN Patrick, M. de LA TEYSSONNIERE Hervé, Mme LAPALUD Sylvie, M. EVAUX Denis, Mme PELISSIER Cécile, Mme BARBET Janique, Mme SANDRIN Laurence, M. DREVET Jean-Nicolas, Mme EYRIGNOUX Rachel, Mme CHAUVIN Anouchka, Mme TOURNIER Béatrice, M. TISSIER Franck, M. ROUX Jérémy.

ABSENTS EXCUSES : Mme ROSAT Aurélie donne pouvoir à Mme LAVET Catherine, M. DUCARRE Clément donne pouvoir à Mme CHAUVIN Anouchka.

ABSENTS : Mme BLEIN Magali

Secrétaire de séance : Catherine LAVET

Objet : Remboursement note de frais : Fournitures :

Rapporteur : Alain THIVILLIER

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir autoriser à procéder au remboursement des frais avancés par Madame la 1^{ère} Adjointe à l'Education - Enfance - Jeunesse dans le cadre de sa mission, d'un montant total de 110.23 € TTC concernant l'achat de jeux et jouets chez Gifi pour les élèves de maternelle.

Le Conseil municipal,
Où l'exposé de M. le Maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE

- **D'AUTORISER** le remboursement des frais avancés par Madame la 1^{ère} Adjointe à l'Education - Enfance - Jeunesse dans le cadre de sa mission, d'un montant total de 110.23 € TTC concernant l'achat de jeux et jouets chez Gifi pour les élèves de maternelle.

- **DIT** que Monsieur le Maire sera chargé de toutes les formalités administratives, financières et juridiques liées à cette décision.

**AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOURS, MOIS, AN SUSDITS.
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,
TRANSMIS EN PREFECTURE POUR EXECUTION**

La secrétaire de séance,
Catherine LAVET



Le Maire,
Alain THIVILLIER

